

Jean-Louis PASTEUR

Mémoire

pour l'obtention du titre de

Professeur certifié de Lettres Classiques

Après la Bataille...

RÉCITER LE MÈTRE RIMÉ AU LYCÉE

I.U.F.M. D'AUVERGNE

1997-1998

AVERTISSEMENT

Ce travail a été réalisé dans des conditions particulières. Immobilisé par un handicap physique de plusieurs mois et isolé à la campagne, l'auteur n'a été en mesure ni de se faire guider par sa Tutrice, ni de recueillir les conseils de ses aînés, ni de faire relire son manuscrit. Il va donc de soi que le stagiaire assume l'entière responsabilité des thèses ici défendues, qui ne sauraient être imputées ni au Directeur de Mémoire, ni aux Membres du Jury, ni à quelque autre collègue.

Jean-Louis PASTEUR

Mémoire

pour l'obtention du titre de

Professeur certifié de Lettres Classiques

Après la Bataille...

RÉCITER LE MÈTRE RIMÉ AU LYCÉE

Composition du Jury

Madame Evelyne MONTEL-MANARANCHE	Directeur de mémoire
Monsieur Christian MONCELET	Président
Madame Marguerite ROMEUF-MONCELET	Membre

I.U.F.M. D'AUVERGNE

1997-1998

À toutes les grands-mères qui nous ont récité des vers

Après la Bataille...

1988. Une veillée. Dans la modeste cuisine de cette ferme creusoise, les conversations se sont interrompues. Bientôt, de la pénombre silencieuse, sourd et s'enfle une voix. C'est celle de l'aïeule : non le timide filet de tous les jours, mais un cours ferme et modulé qui, de l'euphonie rythmée de ses flots, fait jaillir des gerbes d'images et d'émotions. L'octogénaire récite... Elle récite "mon père, ce héros au sourire si doux...", un de *ses* poèmes, ceux qu'elle a appris par cœur, pour la vie, il y a près de trois-quarts de siècle à l'école de Jules Ferry, et qu'elle aura si souvent offerts aux visiteurs, dans les grandes occasions.

L'auditoire est fruste, il écoute néanmoins religieusement cette frêle sibylle d'un soir qui déroule pour lui, avec une flamme de jubilation dans les yeux, les amples alexandrins de l'oracle hugolien. Au long des inflexions du verbe cadencé, dans les chatoiements du clair-obscur sémantique, les mots jadis domptés puis assemblés par la main enthousiaste et minutieuse de l'art s'animent d'une séduction magique, à laquelle ce public sans malice ne tarde pas à succomber.

1992. La voix de l'aïeule s'est tue, à tout jamais. Mais, dans le hameau, nul n'oubliera ses récitations... Et peut-être aujourd'hui leur souvenir fait-il naître confusément chez les plus jeunes, devenus depuis virtuoses de la Lecture Méthodique, une interrogation occulte :

Plus que le corps sans âme qu'exhument parfois pour dissection les bistouris scolaires, la poésie de leurs pères ne serait-elle pas cette accorte Polymnie qui inspire les songes lyriques, impatiente de ressusciter pour eux la virginité de ses effusions ?

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	9
CHAPITRE PREMIER : QU'EST-CE QUE LA RECITATION ?	10
<i>I - Un mot qui pourrait servir d'exemple canonique ... à un cours sur la dénotation et la connotation !</i>	<i>10</i>
<i>II - Une tentative de définition</i>	<i>11</i>
CHAPITRE DEUXIÈME : QU'EN DISENT LES INSTRUCTIONS OFFICIELLES ?	15
<i>I - Historique des débuts de la Troisième République à 1947</i>	<i>15</i>
<i>II - Les Instructions Officielles actuelles</i>	<i>17</i>
<i>III - Analyse comparée de ces Instructions Officielles</i>	<i>17</i>
CHAPITRE TROISIÈME : LES MODALITÉS DU PROJET PROPOSÉ EN SECONDE	19
<i>I - Le volontariat</i>	<i>19</i>
<i>II - L'exemple</i>	<i>19</i>
<i>III - La liberté de choix</i>	<i>20</i>
<i>IV - L'objectif</i>	<i>20</i>
<i>V - Les travaux dirigés</i>	<i>21</i>
<i>VI - La sanction</i>	<i>21</i>
CHAPITRE QUATRIÈME : LA POÉSIE SÉLECTIONNÉE PAR LE PROFESSEUR	22
<i>I - Une poésie musicale</i>	<i>22</i>
<i>II - Une poésie mémorisable</i>	<i>23</i>
<i>III - Une poésie qui fait sens</i>	<i>23</i>
CHAPITRE CINQUIÈME : LES VERTUS PÉDAGOGIQUES DU PROJET	24
<i>I - L'ouverture sur une autre conception du travail</i>	<i>24</i>
<i>II - L'éducation de la mémoire</i>	<i>25</i>
<i>III - La maîtrise de l'élocution</i>	<i>26</i>
<i>IV - L'éveil d'un sens créatif</i>	<i>26</i>
<i>V - Le recours aux techniques audiovisuelles</i>	<i>27</i>

CHAPITRE SIXIÈME : LES QUALITÉS DIDACTIQUES DU PROJET	28
<i>I - Rimes et rythmes: une école de rigueur au cœur des Lettres.....</i>	<i>28</i>
<i>II - Le travail de la prononciation française</i>	<i>29</i>
<i>III - La découverte de l'esthétique sonore de la langue.....</i>	<i>29</i>
<i>IV - L'enrichissement du langage.....</i>	<i>30</i>
<i>V - La culture littéraire</i>	<i>30</i>
<i>VI - Et quand tout sera oublié... ..</i>	<i>31</i>
CHAPITRE SEPTIÈME : L'APPORT CITOYEN DU PROJET	32
<i>I - L'apologie de la responsabilité.....</i>	<i>32</i>
<i>II - La reconnaissance de l'héritage.....</i>	<i>33</i>
<i>III - La réhabilitation de la mémoire.....</i>	<i>34</i>
<i>IV - L'apprentissage de la communication</i>	<i>35</i>
<i>V - Le sens du solennel</i>	<i>36</i>
<i>VI - Le beau comme exutoire à l'agressivité</i>	<i>37</i>
CHAPITRE HUITIÈME : LA RÉPONSE DES ÉLÈVES.....	39
<i>I - La mobilisation de la classe</i>	<i>39</i>
<i>II - Le choix des élèves.....</i>	<i>39</i>
<i>III - Les ateliers de travaux pratiques</i>	<i>40</i>
CONCLUSION.....	41
BIBLIOGRAPHIE.....	42
ANNEXE 1 : LE POÈME RÉCITÉ À LA VEILLÉE PAR L'AÏEULE CREUSOISE	44
ANNEXE 2 : LES POÈMES RÉCITÉS À LA CLASSE PAR LE PROFESSEUR.....	45
ANNEXE 3 : LES PARTICIPANTS AU PROJET ET LES POÈMES CHOISIS	46

INTRODUCTION

La récitation poétique, qui fut longtemps un des piliers de l'enseignement du français, a aujourd'hui pratiquement disparu des programmes de l'Education Nationale, et notamment des activités préconisées au collège et au lycée. Elle semble n'avoir laissé que de mauvais souvenirs et pâtit de lourds préjugés auprès de maint professeur de Lettres.

Cette pratique était-elle donc si superflue, voire si néfaste ? Ne présentait-elle pas certaines vertus spécifiques qui, sous une forme rénovée, constitueraient un complément plus opportun que jamais, non seulement à la pédagogie et à la didactique de notre langue, mais même au cours de citoyenneté, face à la tourmente et aux doutes qui assaillent notre institution en cette fin de XXe siècle ?

Telles sont les questions auxquelles cet opuscule, après avoir dépoussiéré le concept de récitation poétique, s'est efforcé de répondre, étayant sa réflexion théorique sur un projet concret proposé à une classe de seconde.

CHAPITRE PREMIER

QU'EST-CE QUE LA RECITATION ?

Récitation, diction, lecture, déclamation... Des termes si souvent confondus ou mal délimités que notre premier devoir est de préciser le concept sur lequel nous allons travailler.

I - Un mot qui pourrait servir d'exemple canonique ... à un cours sur la dénotation et la connotation !

D'un côté **la Musique**: *réciter, récitatif, récitant, récital, récit* : un ensemble de termes techniques à la dénotation précise, connotés d'une aura de grandeur faite de la pompe des oratorios baroques, du prestige de la virtuosité, de l'admiration dévolue aux grands solistes, de l'écrasante majesté des jeux d'orgues.

De l'autre **la Parole**: *réciter, récitation, récitateur* voire *réciteur* : deux ou trois dénotations à base de leçon restituée sans support écrit et diluées dans un concept flou sur lequel le souvenir fané de pensums mnémoniques, d'ânonnements scolaires, d'amateurismes compassés et autres exercices obsolètes déverse une manne de connotations péjoratives, allant de la condescendance amusée jusqu'au persiflage le plus venimeux.

Les lexicographes s'en font d'ailleurs l'écho, par le choix de leurs exemples dont voici un court mais édifiant florilège:

Larousse 1964 en 10 volumes :

- Réciter (latin, recitare, débiter). Dire par cœur : *Au lycée, l'usage était de réciter indifféremment vers ou prose d'une voix blanche, le plus vite possible* (Gide).

Littré 1974 en 4 volumes :

- Récitation: Action de réciter. *La récitation des leçons est ce qui demande le moins de temps, parce que c'est où il y a le moins à profiter pour les écoliers* (Rollin).

- Réciteur: synonyme, dans le langage familier, de récificateur. *Des réciteurs de méchants vers* (Scarron).

- Réciter. 2 (...) *Par l'abus qu'en font la plupart des chrétiens en la récitant, l'oraison dominicale ne peut qu'irriter le ciel et qu'attirer sur nous ses anathèmes et ses malédictions* (Bourdaloüe).

Robert 1971 en 7 volumes (dont on goûtera l'humour, volontaire ou non, dans la sélection des synonymes) :

- Récitation: 1°) Action, manière de réciter quelque chose. *La simple récitation machinale de formules.*

- Réciter: 2°) Prononcer, dire à voix haute (ce que l'on sait de mémoire). *Réciter des prières.*

Réciter des vers. Voir: **déclamer, lire, prononcer**. *Réciter un poème à quelqu'un.*

Elève qui récite sa leçon. Voir: **débiter**. *Réciter une fable de La Fontaine, un passage de Racine.*

Rude gageüre que celle d'affronter un tel flot d'animosité ! Nous nous y emploierons pourtant, sans redouter d'enfreindre, le cas échéant, les tabous nombreux que notre temps, en dépit de son discours libéral, érige en forteresses contre la pluralité d'opinion.

II - Une tentative de définition...

La récitation, dans l'acception qu'entend le présent mémoire, n'est rien moins que l'exercice scolaire qui consiste à débiter à haute voix une leçon apprise par cœur. Elle ne répond pas non plus au sens archaïque latin (recitare) de lecture publique d'une loi.

La définition la plus précise, et surtout la plus féconde pour circonscrire - voire revivifier - le concept, est à notre sens celle qu'en donne le **Littré 1974 en 4 volumes**:

"Réciter: 2. Prononcer quelque chose que l'on sait par cœur, à haute voix, d'une manière soutenue et d'un ton qui n'est ni celui de la déclamation ni celui de la simple lecture."

Nous dégageons de cette définition les trois caractères qui nous paraissent constituer l'originalité de cette pratique:

1) La récitation se fait d'une manière soutenue, c'est-à-dire, d'après les dictionnaires, **avec élévation et noblesse**.

Il paraît légitime d'en déduire que le champ privilégié de la récitation est la peinture des sentiments, des actions, des spectacles qui magnifient l'homme et l'âme, le registre en somme du "beau" et du "bien" - à tous les sens objectifs ou subjectifs que l'on peut donner à ces concepts, à la fois les plus intuitifs et les plus indéfinissables de la pensée humaine, ceux aussi

qui, par le simple fait que nous les percevons, nous distinguent de toute autre espèce vivante. Non d'ailleurs que la laideur, le crime ou la dérision soient a priori exclus du champ de la récitation, mais il leur faudra avoir été transfigurés par un regard qui sublimât en vertus effectives ou potentielles les travers mis en lumière.

Le triple objectif traditionnel de la récitation poétique scolaire affleure ici: outil pédagogique certes, mais aussi moyen d'éveiller le goût du verbe façonné, la sensibilité esthétique et enfin, par les thèmes choisis, moyen d'imprégner très jeunes les consciences des principes élémentaires de fraternité et de morale qui fondent toute vie en communauté ...Des procédés d'éducation civique sans doute rustiques mais néanmoins efficaces, dont l'éviction par cinquante ans de sarcasme intellocratique n'a sans doute pas peu contribué à l'émergence des dérives anticitoyennes sur lesquelles larment aujourd'hui nos sociétés.

2) Le ton de la récitation n'est **ni celui de la déclamation, ni celui de la simple lecture.**

Déclamer et lire sont deux concepts dont le champ sémantique se limite exclusivement à la communication par la parole et qui, par conséquent, donnent priorité à la signification du message dit, le premier en l'assénant par une enflure verbale systématique et répétitive, le second en le réchauffant du tour prosaïque de l'élocution quotidienne.

Le champ sémantique du mot *réciter* réunit au contraire, et il est seul à le faire, la musique et la parole.

Voilà qui nous met ... le siphonaptère à l'anthélix quant à la deuxième spécificité dont on puisse créditer cette pratique : autant que le sens du message prononcé, **la récitation vise à rendre sensible, comme une composante à part entière de l'œuvre, la musique intrinsèque** portée par la forme phonétique des mots, les relations sonores bâties par l'enchaînement syntaxique, les mouvements de l'intonation, la périodicité rythmique des mètres que soulignera un tempo approprié.

Corollaire évident, la récitation n'a sa place **que là où le souci musical a présidé ou, à tout le moins, hautement participé à l'élaboration de l'œuvre** : un poème renaissant, romantique ou parnassien trouve sa plénitude dans la récitation, mais il serait vain de réciter un article de journal, et réducteur de réciter tel poème contemporain tirant son originalité de sa mise en page graphique.

Autre corollaire, **la récitation n'a pas pour vocation de rechercher le naturel**, puisque l'usage courant en français n'est pas de faire chanter les vocables: notre idiome n'est ni une langue à tons comme le vietnamien, ni une langue à accents toniques comme l'italien. A l'instar de la musique vocale, la récitation puise sa richesse et sa grâce **de l'élégance sonore artificielle** dont elle pare les mots; mais, tandis que l'opéra procède en leur superposant une musique extrinsèque, la récitation exprime de leurs tréfonds une musique latente qui leur appartient en propre.

3) La récitation se fait à **haute voix, par cœur**, sans le secours visuel d'aucun document.

Nous l'avons vu, la récitation s'applique à des textes dont on peut dire qu'ils présentent deux composantes:

- une composante sémantique, portée par les sens élémentaires des mots et leur combinaison au sein des phrases qui les coordonnent.

- une composante musicale, portée par les phonèmes des mots et leurs enchaînements.

Lire mentalement un tel texte revient à renoncer à sa composante musicale, au mieux à s'en faire une idée virtuelle, pour se focaliser exclusivement sur sa composante sémantique. Cette forme de lecture a ses adeptes, tout comme la poésie étrangère traduite, qui fait également table rase de la composante musicale originelle.

Il n'en reste pas moins que toute musique est fondamentalement conçue pour être jouée et entendue: elle ne trouve sa raison d'être qu'au moment où les sons qui la constituent sont émis, et exprimées les émotions qu'elle entend faire partager. C'est pourquoi **la récitation, soucieuse de transmettre ses textes dans la plénitude de leurs deux composantes, se fait à voix haute, pour un public.**

Il existe différentes étapes dans le travail d'une partition musicale. Une lecture mentale fournit un premier aperçu de l'œuvre et de son architecture. Ensuite l'interprète passe au déchiffrement, c'est-à-dire à la traduction sonore des signes lus, puis au travail des difficultés du morceau, jusqu'à ce qu'il considérât comme techniquement aboutie la version qu'il est capable d'en restituer. Pour finir, il apprend par cœur son morceau, afin de pouvoir, libéré de toute contrainte sensorielle superflue, donner libre cours à l'inspiration émotionnelle qui fera la qualité et l'originalité de son exécution.

Car tout bon chanteur ou instrumentiste le sait, et c'est pourquoi on ne verra jamais soliste interpréter son récital le nez dans des papiers: **il existe un abîme entre une musique lue et la même musique jouée par cœur.** Ici, l'influx moteur passe directement du cerveau à la voix ou aux membres. Là, dans le même temps, le cerveau se voit préalablement astreint à envoyer un ordre de lecture aux rétines, à attendre le retour de l'influx sensitif et à décrypter le message reçu avant de pouvoir enfin communiquer ses directives aux organes émetteurs du son: le temps dévolu au façonnement cérébral du geste proprement dit s'en trouve considérablement réduit, sans même évoquer le moindre enracinement de la mémorisation et les perturbations dont pâtit la concentration, puisque dépendante de l'environnement par le nécessaire recours au champ visuel.

La musique intrinsèque des mots n'échappe pas à cette fatalité: la différence de rendu entre poésie lue et poésie dite par cœur est même d'autant plus flagrante que le défilement des phonèmes et des images sémantiquement associées est plus rapide dans un poème que dans un chant et laisse donc encore moins de place au processus concomitant d'élaboration de l'acte

vocal par le cerveau. De là le zèle attentif que les récitateurs consacrent à mémoriser, et qu'ils partagent d'ailleurs avec les acteurs de théâtre ou les conteurs : **apprendre par cœur présuppose une vision d'ensemble du texte et un degré d'assimilation tels que cette contrainte met la récitation en mesure d'accéder à l'interprétation véritablement construite et ressentie qu'exige le contrepoint du sens et du son.**

Nous concluons en proposant la définition suivante:

La récitation est un art de la diction qui consiste à prononcer par cœur, avec musicalité et noblesse, des textes propres à élever les âmes.

CHAPITRE DEUXIÈME

QU'EN DISENT LES INSTRUCTIONS OFFICIELLES ?

La poésie française a connu une période de grande prospérité durant tout le XIXe siècle : non seulement les poètes étaient nombreux et de qualité, mais leurs œuvres, destinées au grand public, connaissaient une vogue certaine. Le XXe siècle, fait sans précédent dans l'histoire, a vu les créateurs, dans tous les domaines artistiques, rejeter avec de plus en plus de morgue le suffrage populaire : ainsi la poésie de notre temps, qui par ses choix esthétiques limite sciemment son rayonnement à un petit cénacle d'initiés, soulève chez l'homme de la rue une défiance qui finit par rejaillir sur l'ensemble de la poésie. Dans le même temps, la crispation de la classe intellectuelle face à l'incompréhension qu'elle suscite la conduit à rejeter en bloc la poésie classique dont elle fait le bouc émissaire de son insuccès. Comme nous l'allons voir, les programmes scolaires sont symptomatiques de cette évolution, depuis l'enthousiasme des contemporains de Jules Ferry pour la récitation du patrimoine poétique jusqu'à son éviction totale de la scolarité d'aujourd'hui.

I - Historique des débuts de la Troisième République à 1947

Programmes de 1887 (op. cit. 3)

"Ces programmes, qui suivirent l'établissement de l'école obligatoire, gratuite et laïque, mirent l'exercice de récitation en honneur. Dans le cadre des *Exercices de mémoire*, ils prévoyaient, pour le *Cours Supérieur* (11-13 ans), la **récitation expressive** de morceaux choisis, en prose ou en vers, de dialogues, de scènes empruntées aux classiques, ainsi que la lecture par le maître, avec le concours des élèves ; sujets littéraires, dramatiques, historiques."

Instructions Officielles de 1923 (op. cit. 3)

"On accordera plus d'importance, dès le cours préparatoire, aux exercices de récitation. (...) L'exercice de récitation est **l'un des meilleurs moyens d'enseigner aux enfants l'usage correct des mots et des tours de langage**. Il a, en outre, l'avantage de **leur être agréable**, si les morceaux sont, par leur nature et par leur taille, adaptés à leur âge.

(...) Au *Cours Supérieur*, de même que l'enseignement de la lecture doit faire sentir aux élèves **la beauté des expressions**, de même l'exercice de récitation doit prendre **un caractère littéraire** et c'est à **nos grands classiques** que le programme nouveau prescrit de faire appel. En un mot, d'un bout à l'autre des études primaires, **l'exercice de récitation doit être en honneur** ."

Instructions Officielles de 1938 (op. cit. 3)

"Au *Cours Supérieur première année*, (...) un texte en vers doit toujours être préparé avant d'être appris ; cette préparation comporte non pas seulement l'explication des mots, comme pour tout texte en prose, mais aussi et **surtout une explication du rythme et de l'harmonie des vers**. Les élèves apprendront, sans rompre l'armature syntaxique de la phrase, à prononcer dans les alexandrins les douze syllabes, à accentuer les syllabes qui portent **l'accent rythmique**, à moduler les voyelles qui portent **l'accent d'émotion**. Dans cet apprentissage, **on commencera par proposer aux enfants des vers simples, c'est-à-dire bien rythmés**. (...) Faire dès l'abord réciter des vers disloqués, aux rythmes et aux sonorités complexes, c'est une erreur pédagogique.

(...) On peut sans dommage choisir les textes **au-dessus de l'âge intellectuel des enfants** pourvu que ces textes expriment en termes simples et usuels **les sentiments forts et les idées généreuses qui sont la poésie même**. Si les enfants peuvent sentir **le rythme et l'harmonie** des vers qu'ils entendent et qu'ils lisent ou récitent, **un commentaire verbal ou littéraire sera le plus souvent superflu**. Par les sonorités et par les mots essentiels, **ils auront l'intuition des pensées et des sentiments poétiques**. La lecture expliquée viendra plus tard mettre au clair **les éléments inconscients de leur émotion**.

Dans *la deuxième année du Cours Supérieur*, on pourra étudier des poèmes plus difficiles. (...) Les maîtres montreront que **les vers doivent, par nature, être prononcés à haute voix**, que chaque vers doit faire entendre à l'oreille un nombre fixe de syllabes, et que ce nombre imposé ne correspond pas toujours, ni à l'orthographe des mots, ni à la prononciation usuelle. Les élèves comprendront enfin, **par les exemples concrets des vers qui chantent dans leur mémoire**, que **la rime**, marquant la fin du vers, est **pour l'oreille un avertissement toujours nécessaire**, mais de plus en plus indispensable lorsque le rythme intérieur de chaque vers est plus complexe et plus fuyant."

Programme de 1945 et 1947 (op. cit. 3)

"*Cours Supérieur*: 1 leçon de récitation de 15 minutes par jour. **Récitation expressive** de textes en prose et de textes en vers, extraits des **œuvres des grands écrivains**.

Classe de fin d'études (14 ans): les textes à réciter, choisis parmi **les plus belles pages de notre langue**, serviront à **l'initiation au goût littéraire** et à la connaissance des bons écrivains français."

II - Les Instructions Officielles actuelles

Sur l'ensemble des cent-quarante pages des Instructions Officielles du Collège et du Lycée relatives à l'enseignement du français, le concept de *Récitation* n'est cité que deux fois:

Programme de sixième-cinquième (op. cit. 1, page 25)

"C)METHODES ET PRATIQUES

2. Apprendre à raisonner

(...) Le professeur ne néglige pas la mémoire: **la récitation** et la reconstitution de texte sont des **exercices efficaces et formateurs**. (...)"

Programme de seconde, série Techniques de la musique et de la danse (op. cit. 2, page 27)

"2. EXERCICES D'APPLICATION

(...) **Récitation de textes précédemment expliqués** et exercices de diction. (...)"

III - Analyse comparée de ces Instructions Officielles

En regard de la place d'honneur dont jouissait la récitation poétique dans les programmes du passé, il est frappant de constater **le rôle infime, voire inexistant** qu'elle joue dans la formation linguistique et littéraire de nos lycéens. Elle est conçue comme **un exercice à réserver aux petits enfants**, à la rigueur aux très rares adolescents qui se spécialisent dans la musique.

Par ailleurs, alors que les **modalités** de cette activité étaient très longuement cadrées et explicitées dans les Instructions Officielles anciennes, elles ne sont **en rien précisées** dans celles d'aujourd'hui, preuve du manque d'intérêt de leurs rédacteurs actuels pour la récitation et probablement de leur méconnaissance de ses contraintes.

Enfin ces législateurs scolaires présentent la récitation, comme d'ailleurs les autres pratiques de la poésie, exclusivement comme un **outil d'acquisition de savoir-faire**, à l'inverse de leurs prédécesseurs qui l'associaient indissolublement à la découverte du patrimoine, à l'éveil de la sensibilité, à la perception et à la quête du beau, au partage de l'émotion artistique.

S'interroger, il est vrai, sur le **lien affectif** qui pourrait attacher nos jeunes à leur littérature, et que l'on jugeait en d'autres temps fondamental, surtout dans le champ de la poésie, paraît de nos jours, à la lumière des Instructions Officielles, un souci singulièrement désuet, voire subversif. Le cœur et l'émotion sont presque totalement bannis de leurs pages, dont toutes les consignes se réclament de **l'intérêt**, du culte du **sens critique**, de l'éveil de la **raison**, du développement de **l'intelligence**, seuls moteurs censés guider l'élève dans son approche des textes.

Bref, si le cours de français de jadis faisait de l'exploration exhaustive du patrimoine littéraire pour lui-même et de la transmission de l'enthousiasme humaniste les objets principaux de son enseignement, celui d'aujourd'hui est une simili-science dont la frigidité ne veut voir dans l'acte d'écrire que la mise en application d'une technicité et qui s'arroge le droit de s'approvisionner à la sublime bibliothèque des arts de la plume comme dans un vulgaire magasin d'outillages.

N'est-il pas temps de trouver une voie moyenne qui concilierait harmonieusement la nécessaire acquisition des procédés du langage et la dimension artistique des Belles Lettres ?

CHAPITRE TROISIÈME

LES MODALITÉS DU PROJET PROPOSÉ EN SECONDE

Les trente-cinq élèves de la classe de Seconde 8 du Lycée Virlogeux à Riom pour l'année scolaire 1997-1998 se sont vus proposer par le professeur de Lettres un projet de récitation. Il s'agit d'une expérience qui se démarque par la motivation sollicitée des participants, par la personnalisation du travail de chacun et par le souci d'un résultat de qualité professionnelle.

I - Le volontariat

Seuls prennent part au programme de récitation poétique les élèves qui l'ont décidé **de leur plein gré et en pleine connaissance de ses modalités et de ses objectifs**. Le professeur donne clairement à entendre que la **principale incitation** de l'élève doit être **l'attraction ressentie pour le verbe musical** et la seconde le bénéfice escompté, tant en terme de méthode de travail que de maîtrise de la langue française.

Certes le contexte scolaire impose de promettre des récompenses finales, en l'occurrence sous la forme de bonus de notation, mais celles-ci sont volontairement affectées de coefficients modestes, afin de ne pouvoir constituer à elles seules une motivation.

II - L'exemple

Non seulement les élèves de lycée, dans leur grande majorité, connaissent très peu la poésie mais ils n'ont en général aucune idée de ce que peut être la récitation d'un poème, tout simplement parce qu'ils n'ont jamais eu l'occasion d'entendre un récitant convenable.

La première tâche du **professeur** a donc été de combler cette lacune **en récitant lui-même** une trentaine de poèmes à sa classe. Cette prestation, sous forme de créations d'un quart d'heure coupant les cours de deux heures, s'est étagée sur cinq séances. Il paraît peu contestable, eu égard à l'attention manifestée par les auditeurs et à leurs réactions souvent enthousiastes, que cette pratique inhabituelle ait agi comme révélateur sur la plupart d'entre eux.

III - La liberté de choix

Chaque participant **choisit librement** le ou les poèmes auxquels il va consacrer ses soins, ceci avant une date limite fixée à la mi-novembre. Le professeur s'interdit d'intervenir dans ce choix, qui doit être exclusivement **inspiré par les goûts personnels de chacun**: les affinités ressenties pour tel auteur ou telle œuvre ne sont-elles pas les meilleurs garants du zèle que l'élève investira dans son étude ?

Les poèmes sont à sélectionner parmi ceux qu'a récités le professeur, parmi ceux que proposent les livres scolaires *Littérature 1 et 2* (Bordas) et *Techniques Littéraires* (Hatier) en usage au Lycée, ou encore parmi ceux que comportent les recueils figurant au Centre de Documentation du Lycée ou dans la bibliothèque familiale.

IV - L'objectif

Une fois arrêtés ces choix, chaque élève se voit remettre deux exemplaires du poème qu'il a retenu: l'un, de format normal A4, pour travailler chez lui; l'autre, de taille réduite A6, qu'il est censé avoir en permanence sur lui pour s'y reporter quand un temps mort se présente. Il dispose dès lors d'environ **deux trimestres** pour s'informer sur l'auteur, et surtout pour étudier ledit poème, le mémoriser et travailler son interprétation publique comme le ferait un professionnel de la diction.

Il **s'engage à le réciter** dans le courant du troisième **trimestre devant l'ensemble de ses camarades** et, s'il le désire, **devant une vidéocaméra**. Cette récitation sera précédée d'un avant-propos succinct mais construit dans lequel l'élève présentera le poème, sa place dans l'œuvre de son auteur et dans le contexte de son époque, non sans s'efforcer de cerner pourquoi ce texte l'a personnellement attiré et séduit.

Il y a d'ailleurs largement, dans ce projet, la matière d'un **récital collectif de poésie**, éventuellement même **extrascolaire**, une suite à laquelle il pourrait être intéressant de réfléchir en cas de rendu très abouti de la part des candidats.

V - Les travaux dirigés

Des séances par **petits groupes** de cinq ou six élèves seront régulièrement programmées en dehors de l'emploi du temps normal pour permettre au professeur de contrôler l'évolution du projet, de rectifier les erreurs éventuelles, de suggérer les directions dans lesquelles le travail devra être approfondi. Il s'agira dans un premier temps de mettre au **point la diction et la prosodie**, puis, après **l'apprentissage par cœur** des mots, de **façonner l'interprétation** proprement dite, par la juste perception du rôle de l'intonation, du débit, des nuances de toutes natures.

Chaque élève lit ou récite son texte **à tour de rôle** et ses camarades sont invités à formuler ce qu'ils ressentent et à **rechercher en commun** l'origine des points forts et des points faibles éventuels.

La récitation est **enregistrée sur cassetophone**, d'une part afin d'habituer les élèves à maîtriser le trac devant la machine comme devant le public restreint de la séance, d'autre part en vue de permettre à chacun, en se réécoutant, d'appivoiser la perception extériorisée de sa diction, de la juger lui-même impartialement et d'orienter ses efforts d'amélioration.

En fin de parcours, l'enregistrement pourra se faire sur **vidéocaméra**, afin d'optimiser également les attitudes du corps et les mimiques du visage.

VI - La sanction

Chaque trimestre étant noté sur cent, la note totale sur trois-cents de l'année sera, pour les élèves qui auront participé au projet, **majorée d'un bonus** sanctionnant leur travail.

Noté sur vingt, ce bonus sera multiplié par un coefficient C égal à $V \times S \times L / 200$, où V, S et L sont respectivement le nombre de vers du poème, le nombre de syllabes des vers et un paramètre de difficulté de la langue allant de 0,8 à 1,2 : ceci afin de proportionner strictement le bonus de chacun à la quantité de travail à fournir, les poèmes pouvant être de longueurs et de natures fort diverses. Par exemple, pour *Le Dormeur du Val* d'Arthur Rimbaud, quasi-sonnet d'alexandrins relativement complexe, $V = 14$; $S = 12$; $L = 1,1$, donc $C = 0,925$: le bonus sera noté sur un total ramené à 18,5.

La note est quant à elle divisée en **quatre quarts**: un pour la présentation préalable, un pour la mémorisation, un pour la diction, un pour l'interprétation.

CHAPITRE QUATRIÈME

LA POÉSIE SÉLECTIONNÉE PAR LE PROFESSEUR

Dans le cadre de ses propres récitations (cf. Annexe 2), le professeur a privilégié la poésie de facture classique du XIXe siècle, c'est-à-dire la poésie métrique et rimée des Romantiques, des Parnassiens, des Symbolistes. Ceci pour plusieurs raisons, outre ses goûts personnels.

I - Une poésie musicale

Parce qu'on peut lui appliquer un strict parallèle avec l'art d'Euterpe, le mètre rimé est sans doute le mieux à même de faire percevoir à des adolescents la composante musicale de la poésie, et partant l'extrême rigueur à exiger de leur interprétation, que dépareraient immanquablement la fausse note ou le rythme bancal:

- Il comporte une périodicité rythmique, le *mètre*, équivalent à la *mesure* des musiciens. A l'intérieur de ce mètre, la *répartition des accents* est le pendant de la *formule rythmique* qui personnalise les mesures d'un morceau de musique.

- L'*intonation* dont on anime le vers, avec ses *inflexions* qui couvrent fréquemment des intervalles de quarte ou de quinte, correspond à la *mélodie* des musiciens: elle a, comme celle-ci, un pouvoir expressif prépondérant mais souvent occulté par la spontanéité de la parole et qu'il importe donc de faire appréhender aux élèves, par exemple en leur montrant l'effet de variations de ton appliquées à une même séquence verbale.

- L'*euphonie*, le *jeu des sonorités* jouent le rôle de l'*harmonie*, qui colore et donne une épaisseur à la mélodie. Et, de même que certains accords dissonneraient s'ils se suivaient, de même la juxtaposition de certains vocables serait disgracieuse, perturbant l'énonciation par un excès de consonnes ou au contraire par un hiatus de voyelles. C'est pourquoi, de même qu'en harmonie le compositeur enchaîne les accords en obéissant à des choix esthétiques conscients, de même l'enchaînement des phonèmes n'est pas fortuit mais savamment construit par le poète. Quand à la *rime* finale des vers, elle évoque la *cadence* terminale de la phrase musicale, dont on attend, une fois posée la tonalité, le retour réglementaire.

II - Une poésie mémorisable

Il paraît peu douteux que le mètre et la rime aient été inventées, non seulement pour la musicalité qu'ils insufflent à la poésie, mais aussi pour faciliter le travail de mémorisation des professionnels de la parole, à une époque où l'oralité était prépondérante dans la communication et la transmission du patrimoine.

Ainsi le mètre, présent dans toute la poésie antique, a dû bien alléger, par le soutien mnémorique qu'offrait sa périodicité, la gageüre à laquelle étaient confrontés les aèdes grecs : apprendre en vue de les réciter des épopées aussi gigantesques que l'Iliade ou l'Odyssée !

Les laisses médiévales, ancêtres de nos rimes, ont dû, par la répétition des sonorités, ancrer plus aisément les interminables chansons de gestes et romans courtois dans la mémoire des conteurs et des trouvères, dont le métier était d'égayer les châteaux de ces récits.

Il est d'ailleurs symptomatique que le XXe siècle ait vu disparaître la récitation au profit de la lecture en même temps que la poésie libre supplantait la poésie classique.

III - Une poésie qui fait sens

A quelques rares nuances sémantiques près, le français du XIXe siècle est aussi le nôtre. La poésie de cette époque a le grand mérite, scolairement parlant, d'avoir recours à un vocabulaire très riche, dense de signification, aux registres de langue homogènes et surtout d'utiliser les mots dans leurs acceptions lexicographiques précises, éventuellement à travers des figures de style aisément décriptables par les élèves. Elle est donc propre à étayer et à diversifier le bagage lexical des adolescents, souvent aussi pauvre qu'il est flou.

Sans du tout préjuger de leur qualité et de leur intérêt sur un plan purement littéraire, force est de reconnaître d'une part que la poésie d'Ancien Régime recourt à un idiome archaïque dont il serait vain de faire passer l'étude avant celle des fondements d'une élocution contemporaine aisée, d'autre part que la poésie récente, surtout dans ses avatars surréalistes, automatiques, psychédéliques, hermétiques et autres, est étrangère à tout souci de pertinence sémantique dans l'usage des mots et ne peut donc que déstabiliser gravement le vocabulaire déjà fragile de nos adolescents.

CHAPITRE CINQUIÈME

LES VERTUS PÉDAGOGIQUES DU PROJET

Multiplées, elles résident autant dans l'approche adoptée que dans le contenu même du travail demandé.

I - L'ouverture sur une autre conception du travail

Il existe dans notre société deux manières de concevoir l'exécution des tâches, **deux philosophies du travail** fort opposées:

- La première, de loin la plus répandue, est **l'optique productiviste**, celle des secteurs d'activité soumis à la rentabilité et à la concurrence: elle vise à optimiser les rapports *qualité / coût de production* et *quantité / coût de production*, le poids relatif de ces deux rapports étant fonction de la politique de l'entreprise. Toute structure qui propose à une clientèle des produits de consommation courante ou des services doit s'y soumettre sous peine de banqueroute.

- La seconde, **l'optique perfectionniste**, est celle des activités qui, non soumises aux lois de la productivité, exigent que le *meilleur* soit donné hors de toute contingence de coût. On peut ranger dans cette catégorie quelques rares industries, par exemple celles du luxe, celles de techniques de pointe comme l'armement ou l'espace, celles de la préservation du patrimoine, mais aussi et surtout la création non commerciale, qu'elle soit artistique ou littéraire, la recherche fondamentale, qu'elle soit scientifique ou humaine, la plupart des métiers du spectacle, bref des activités certes minoritaires en volume mais essentielles parce qu'elles nourrissent la pensée et l'âme, et assurent la progression de l'espèce humaine.

L'enseignement public forme presque exclusivement à l'optique productiviste, ce qui est légitime dans la mesure où l'écrasante majorité de nos élèves bâtiront leur carrière sous son égide. Le lycéen est donc invité à travailler au jour le jour, de manière rapide et efficace : il prend soin de se maintenir au meilleur rapport *exécution de la consigne / temps passé*, s'assurant ainsi des notes convenables sans trop perdre sur ses loisirs.

Il n'est toutefois pas mauvais de faire découvrir aux élèves qu'il existe une autre conception du travail et de leur entrouvrir des horizons sur **l'exaltation qu'engendre la quête du dépassement de soi, la joie que procure le travail bien fait**. C'est l'une des visées du projet, dont la nature perfectionniste a dérouté plus d'un volontaire : quantitativement, le

travail demandé paraissait en effet très limité et propre à être expédié en quelques jours, voire quelques heures; il a donc fallu expliquer à la classe que l'élaboration d'une récitation de qualité, celle d'un professionnel qui aurait à se produire en public, ne pouvait se satisfaire de la trilogie habituelle *apprentissage superficiel / oubli / bachotage* mais exigeait un effort de maturation et d'approfondissement de plusieurs mois, l'élève devant vivre avec son poème jusqu'à le faire parfaitement sien.

II - L'éducation de la mémoire

Si les civilisations d'écriture comme la nôtre sont beaucoup moins tributaires des facultés mnémoniques que les cultures fondées sur l'oral, il n'en reste pas moins qu'une mémoire entraînée et rigoureuse est un auxiliaire précieux dans une vie quotidienne qui nous submerge d'un déluge d'informations et exige de nous à tout moment une kyrielle d'identifiants, de codes, de numéros et de libellés de toutes natures.

Apprendre par cœur de la poésie est un exercice idéal pour **développer une mémoire exacte et performante**, puisque la restitution doit se faire à l'identique et ne s'accommode d'aucune hésitation. Les processus d'acquisition sont multiples, qui s'appuient à la fois sur la forme, éventuellement visuelle mais surtout sonore - musicalité, rythmes, analogie ou ressemblance de phonèmes - et sur le sens, nécessitant d'une part la création d'images mentales propres à traduire exhaustivement chaque élément sémantique du texte, d'autre part la concaténation de ces illustrations successives afin que le rappel de la première amène automatiquement les suivantes.

L'occasion a également été mise à profit pour signaler aux élèves les principes simples de **la mémorisation en trois phases**: 1) Apprentissage sur le document de référence; 2) Essai de restitution sans le document; 3) Retour au document pour contrôle et correction s'il y a lieu. Méthode qu'ils pourront appliquer de manière systématique, pour retenir des formules de mathématiques aussi bien que des visages ou des paysages.

Enfin l'accent a été mis sur la **persévérance indispensable à un enracinement définitif de l'objet mémorisé**, un aspect presque toujours méconnu d'élèves trop souvent confrontés à un enseignement qui balaye de vastes plages du savoir sans jamais revenir en arrière. Une fois appris, le poème devra être régulièrement revisité, au moins tous les deux ou trois jours les premières semaines, puis à intervalles plus espacés: ce travail est aussi indispensable que peu contraignant car il se loge aisément dans les temps morts de la vie quotidienne - attentes, récréations, transports en commun... - , d'où l'utilité de la copie en format réduit du poème à avoir sur soi en permanence.

III - La maîtrise de l'élocution

Même si peu d'élèves sont destinés à devenir intermittents du spectacle, personnages médiatiques ou tribuns politiques, tous auront, un jour ou l'autre, à prendre la parole en public. Or toute prestation face à un auditoire donne naissance à ce trouble caractéristique que les artistes appellent le **trac**. S'il fait perdre une partie de ses moyens à l'individu non préparé, il pourra au contraire, une fois apprivoisé, lui procurer un sursaut de concentration et d'exaltation qui le conduira à se surpasser.

Il est donc bénéfique de mettre dès que possible des lycéens face à un cercle d'auditeurs, d'abord restreint puis progressivement élargi, afin de leur apprendre à maîtriser l'émotion et à tirer un parti positif des réactions éventuelles de leur public.

Ce sera aussi l'occasion pour le lycéen de **remédier à son mode habituel d'élocution**, qui oscille trop fréquemment entre **deux pôles également préjudiciables** : soit le **bredouillement** indistinct, monotone, étouffé par des excès de pudeur et de timidité, ... ton archétypique de la réponse en classe aux questions du professeur, surtout quand le thème laisse indifférent ; soit **l'emportement** teinté d'agressivité, une perte de contrôle qui intervient dès que le sujet abordé tient à cœur et que des contradicteurs se manifestent.

Réciter de la poésie en public est une bonne manière d'apprendre à **raisonner et assumer ses émotions**, à **parler haut et clair** tout en donnant une âme à son propos, à accepter avec courtoisie le verdict de l'assistance.

IV - L'éveil d'un sens créatif

La récitation poétique n'est pas un travail de création proprement dit. Pourtant, il n'existe pas deux interprétations identiques d'un même texte, preuve que chaque individu y met une part de lui-même non reproductible par d'autres : non pas seulement par ces caractères naturels que sont la tessiture et le timbre de la voix mais aussi par les paramètres de tempo, d'intonation, de respiration, au travers desquels il pourra traduire sa perception et ses émotions propres face au poème.

La maturation de cette interprétation sollicite la **créativité du récitant** et il importera de montrer aux élèves que ce travail, s'il leur semble a priori part négligeable du projet, est en fait fondamental puisque c'est de lui que naîtra l'originalité de leur restitution et la satisfaction d'avoir apporté à l'œuvre un éclairage personnel.

Faire prendre conscience aux élèves, à cette occasion, que **toute tâche, même la plus rudimentaire** et la moins qualifiée en apparence, **comporte une part de créativité et d'invention**, c'est leur donner une des clefs du **bonheur** : car, quel que soit le métier, c'est dans la recherche de cette latitude créative que réside **l'épanouissement du travailleur** et le moteur de **sa progression future**.

V - Le recours aux techniques audiovisuelles

Dans un monde où le secteur audiovisuel occupe une place prépondérante, il n'est pas mauvais d'offrir aux élèves la possibilité de s'enregistrer, sur cassetophone ou sur vidéocaméra, de se familiariser avec le maniement de ces instruments et d'apprendre à en tirer profit par une analyse objective des prises effectuées.

Rendre l'audiovisuel accessible et l'introduire dans la gamme des outils de perfectionnement à la disposition des élèves, c'est aussi les aider à **démythifier l'image sonorisée** que dispensent les médias et à **développer un esprit critique** face à l'information télévisuelle, dont le statut est trop souvent perçu comme intangible.

CHAPITRE SIXIÈME

LES QUALITÉS DIDACTIQUES DU PROJET

De par ses caractéristiques spécifiques, le mètre rimé invite à considérer le français sous un angle de vue inhabituel, différent de celui qu'offre la prose, et il permet de ce fait aux élèves d'observer de l'extérieur la pratique instinctive qu'ils ont de leur langue maternelle.

I - Rimes et rythmes: une école de rigueur au cœur des Lettres

L'étude de poèmes écrits suivant les **préceptes classiques** permet de faire observer aux élèves **l'extrême rigueur de leur construction** et de préciser des notions souvent très vaguement et imparfaitement assimilées.

Le **compte des syllabes** impose à l'étudiant de **maîtriser les règles concernant le muet** et de connaître l'existence des **diérèses**. **La métrique habitue son oreille au balancement et à la périodicité des vers** et il est raisonnable d'espérer qu'il saura, après le projet, repérer un vers bancal sans même en compter les syllabes et donc **avoir d'emblée une approche musicale** des nouveaux poèmes qui lui seront soumis.

La **rime** donne l'occasion d'éveiller les élèves à la **suprême habileté** d'une pratique beaucoup plus exigeante qu'ils ne l'imaginent généralement sur la base de leurs propres essais ou des ritournelles radiodiffusées : la concordance des rimes en genre et en nombre, leur degré de richesse, leur disposition suivie, embrassée ou croisée, et alternée en genre, fournissent aux élèves d'instructifs thèmes d'observation. La rime permet également de **signaler l'homophonie de graphies parfois très dissemblables** et, à l'inverse, **des hétérophonies souvent confondues par un usage négligent**, telles les **é** ouverts ou fermés en fin de mot, les nasales in et un.

Enfin le projet permet de **réviser les principales formes fixes** - sonnet, ballade, rondeau - puis d'en faire retrouver les éléments typiques dans ceux des poèmes retenus qui s'en réclament. La recherche par les élèves des **manquements à la règle**, quand ils existent, est elle aussi très formatrice.

Par l'exactitude qu'ils requièrent, ces travaux d'approche, propres à l'étude de la poésie, prennent facilement aux yeux des élèves le caractère captivant d'un **jeu mathématique**, surtout quand une énigmatique irrégularité résiste à leur perspicacité.

Ils leur montrent aussi combien **un poème de bonne facture tient du miracle** et leur donne la juste mesure des progrès à accomplir pour que leur propre production atteigne à ces sommets : une salubre et stimulante **leçon de modestie** dont les critères objectifs devraient accompagner tout atelier scolaire de création poétique, sous peine de leurrer les élèves sur la réalité de leurs talents et d'assoupir leur désir de s'améliorer.

II - Le travail de la prononciation française

La **prosodie** exige de l'élève un **soin** qu'il n'a pas coutume de consacrer à sa **phonation**. Elle permet de se pencher sur **tous les aspects du discours écrit** dont la prose autorise un **traitement oral** très libre mais qui demandent du récitant de poésie une attention respectueuse: la voix doit être placée et **l'articulation** claire; la **respiration** doit prendre place à chaque fin de vers mais des **suspensions** peuvent être ménagées aux hémistiches et / ou aux points-clefs suggérés par le sens; **l'intonation** doit, de manière mélodieuse, seconder la compréhension par l'emplacement de ses **accents principaux et secondaires** et rendre de manière nuancée la **punctuation** en distinguant les différents signes, tout particulièrement les points et les virgules - que certains élèves confondent encore - mais aussi les points-virgules, les points d'interrogation, d'exclamation et de suspension.

Une vaste part de ce travail de prononciation concerne la **liaison**, que nous voyons jour après jour tomber en désuétude chez les adultes cultivés et dont **l'absence presque totale** du parler adolescent n'a donc rien qui doive nous surprendre. Il convient de la susciter sans relâche dans la pratique poétique de nos élèves, a fortiori quand son éviction s'accompagne de l'escamotage d'une marque de pluriel après un e muet et falsifie donc la métrique.

III - La découverte de l'esthétique sonore de la langue

Peu de personnes sont capables de s'entendre parler et celui-là même dont l'élocution claudique de hiatus en hiatus, au milieu d'une cour des miracles où syntaxe, conjugaison et lexique rivalisent d'infirmité, vous explique sans rire que le français est la plus belle des langues.

L'étude de la prosodie, **parce qu'elle paraît de prime abord artificielle** à la jeunesse, lui impose de **prendre du champ** par rapport à sa **pratique orale spontanée** et de **l'écouter de manière critique**. Elle permet au professeur de faire constater que **le hiatus est objectivement laid**, parce qu'il contraint, ce qui est tout à fait antinaturel, à couper l'émission vocale sans fermeture de la bouche, alors que la liaison, par la succession naturelle des ouvertures et des fermetures, assure une fluidité harmonieuse de la parole ; que **la prononciation d'un e muet** peut conférer au propos le plus prosaïque une **douceur** et une **élégance** dont il était dépourvu ; que la suraccentuation des fins de mots et de phrases donne au discours un tour agressif qui peut être aisément évité avec plus de tempérance ; **qu'un débit mesuré**, aux respirations régulières, facilite la compréhension et la mise en confiance de l'auditeur.

A des degrés certes divers, cette sensibilisation à l'esthétique sonore de la langue ne pourra qu'influer favorablement sur la pratique orale quotidienne de nos adolescents.

IV - L'enrichissement du langage

La récitation possède entre autres mérites celui de faire appel aux procédés qui ont fait le succès et la réputation de la **méthode de langues Assimil** : la **répétition de séquences** de mots choisis, de figures de style, de phrases élégamment construites finit **par imprimer durablement dans les esprits** des tournures syntaxiques ou grammaticales, des images et des nuances de vocabulaire. Nos jeunes élèves, de manière souvent inconsciente, puiseront dans ces modèles un peu de l'armature de leur expression ultérieure, qui en sortira à la fois plus châtiée, plus éloquente et plus aisée.

L'émotion devant l'œuvre d'art, la perception intuitive de la beauté, auxquelles, rappelons-le, nous laissons le soin d'orienter le choix des participants, ne pourront que favoriser cette émulation spontanée à la rencontre du beau langage.

V - La culture littéraire

Ce projet est l'occasion pour les élèves de découvrir tout un pan de notre patrimoine littéraire que les programmes scolaires fréquentent aujourd'hui avec la plus grande parcimonie, celui des poètes d'expression classique du XIXe siècle.

De fait, si l'étude d'Arthur Rimbaud et de Guillaume Apollinaire semble incontournable, il paraît en revanche quelque peu pernicieux de laisser entendre aux néophytes qui peuplent nos classes que l'essentiel du génie poétique français se concentre sur ces deux noms et de jeter l'anathème sur ceux de leurs pairs qui obéissaient à d'autres canons esthétiques.

C'est la pluralité qui fait la richesse d'une littérature et plus l'éventail des styles présentés aux élèves sera large, plus nous aurons de chance de les mettre au contact d'un auteur qui les fasse vibrer et leur donne l'envie d'en lire davantage, amorçant ainsi chez eux une démarche volontaire à la rencontre des livres.

VI - Et quand tout sera oublié...

Le projet a pour ambition la mémorisation définitive des poèmes qui seront appris et récités.

Quelles traces tangibles garderont de nos cours de français, dans dix ans, vingt ans, quarante ans, les adultes que seront devenus nos adolescents ? Quelques noms de gloires littéraires, quelques titres de romans et une idée de plus en plus floue de leurs intrigues, quelques anecdotes heureuses ou surprenantes à propos de commentaires de textes qui auront frappé, bien sûr quelques noms de figures de rhétorique mais peut-être pas leurs définitions !

Il est consolant de rêver que peut-être, au milieu de ces vestiges effrités, se dresseront intacts la statue du Coureur jaillie des mains de José-Maria de Heredia ou le monument de Myrto ciselé par André Chénier ; que peut-être, au sommet de la Tour abolie, se détachera la silhouette du Prince d'Aquitaine, tandis qu'un long linceul traînant à l'Orient endormira toutes les douleurs...

CHAPITRE SEPTIÈME

L'APPORT CITOYEN DU PROJET

Même si la récitation poétique ne paraît pas a priori relever des actions préconisées par l'Etat pour développer l'esprit de citoyenneté auprès des jeunes scolarisés, le présent projet ne peut qu'abonder, par certaines de ses modalités, dans le sens de salutaires prises de conscience.

I - L'apologie de la responsabilité

Il n'est pas fortuit que le professeur ait ouvert le projet en récitant lui-même des poèmes à ses élèves : non seulement il leur montrait ainsi de manière concrète ce qu'il attendait d'eux mais, descendant de son piédestal, il se mettait de son plein gré dans une situation de vulnérabilité dont son image d'enseignant respectable pouvait aussi bien sortir renforcée, en cas de prestation irréprochable et stimulante, que bafouée, en cas d'échec.

La seule organisation du travail qu'il est donné aux élèves de vivre dans le microcosme d'un établissement scolaire est dictée par une **hiérarchisation aux fonctions immuables**, professeurs d'un côté, administratifs d'un autre, élèves en dessous. Sinon les âges respectifs des uns et des autres, peu d'éléments tangibles expliquent aux yeux de nos jeunes des situations qui apparaissent comme des **avantages acquis une fois pour toutes** à la suite d'un concours, confortés par **l'ancienneté et jamais remis en question**.

Dans un monde socioprofessionnel aussi incertain que celui qui accueillera nos adolescents à l'issue de leurs études, il est particulièrement dangereux de laisser régner l'illusion du poste qui attendrait chacun comme un dû à vie après succès au baccalauréat ou à la maîtrise : elle ne pourra qu'induire la déception et la révolte des laissés-pour-compte, qui estimeront à bon droit avoir été floués.

Car la pyramide du travail ne repose pas majoritairement, du moins dans les sociétés dynamiques et qui progressent, sur une structure fossilisée autour des diplômés et des âges. Dans la plupart des corporations professionnelles, la hiérarchisation se fonde sur une **compétence avérée, constamment contrôlable et contrôlée**, sur une technicité régulièrement mise à jour, sur de plus grands services rendus. **Le statut est évolutif et la promotion existe** mais elle **sélectionne** ses élus sur un labeur intense et productif, le souci du travail bien fait,

l'enthousiasme à la tâche, une capacité sans cesse approfondie, **la soif d'innover et de prendre des risques**. Chacun est responsable de ses initiatives et **la rétrogradation, la mise à l'écart, le licenciement existent aussi**, comme inéluctables sanctions de l'erreur ou de l'impéritie.

Présenter **l'auto-exigence, le goût du risque et le sens des responsabilités** comme une source d'exaltation dans le travail en même temps qu'une **nécessité vitale** dans le monde de demain ne peut que recadrer utilement les conceptions de nos lycéens, trop souvent déformées par le spectacle ambiant de la course aux privilèges des uns, du défaitisme et de l'amollissement des autres. Et c'est la prise de conscience de ces réalités d'outre-lycée qu'a voulu susciter le professeur, par une démarche insolite qui revenait en quelque sorte à remettre son titre en jeu face à sa classe.

II - La reconnaissance de l'héritage

Ce projet, nous l'avons vu, fait une large part au libre arbitre de l'élève, qui s'y inscrit si et seulement s'il le veut et choisit exclusivement sur ses critères personnels le poème qu'il travaillera.

Cette politique nous assure que seuls participent au projet les élèves auquel un poème a plu au point qu'ils désirassent l'apprendre. C'est dès lors, de leur part, **admettre implicitement** que, malgré les obstacles de toutes natures qui se dressent entre eux et la connaissance de leur Histoire, malgré leur fréquente tentation d'affirmer à la face des adultes une identité culturelle propre à leur génération et rompant avec le passé, le **patrimoine littéraire** de leur langue peut **contribuer à leur bonheur et à leur enrichissement**. Ce premier pas, sur le mode de l'émotion, vers l'héritage de leurs pères ne pourra par la suite que les inciter à la curiosité et au respect, prévenant le rejet a priori derrière lequel certains cachent, par bravade, leur ignorance.

Or **éveiller** chez nos élèves, sans contrainte, une propension à étendre **leur culture générale** est œuvre de salubrité publique, surtout pour ceux d'entre eux qui se destinent à une carrière de créativité. Car il n'est de **création digne de ce nom**, significative et novatrice, que celle qui, partie du point où ses prédécesseurs ont abouti - mais encore faut-il le connaître ! - , **a conscience de ses emprunts et mesure la relativité de ses propres apports**. Ce sont l'ignorance et sa sœur siamoise l'immodestie, fléaux typiquement contemporains, qui convainquent tant de nos artistes de leur géniale originalité et de leur prédestination à reconstruire ex nihilo le bagage de l'humanité.

III - La réhabilitation de la mémoire

Reflétant la **gradation sociale du XIXe siècle**, l'Instruction Publique a longtemps, et de manière très explicite, véhiculé auprès de ses bénéficiaires une échelle de valeur très compartimentée des tâches et, par ricochet, des métiers auxquelles elles correspondaient: **des plus nobles aux plus vils, les travaux d'intelligence, les travaux de mémoire, les travaux manuels**. Si un tel discours n'a plus cours, il reste de facto extrêmement ancré dans les mentalités et se traduit implicitement dans **la hiérarchie des sections proposées aux élèves** : aux meilleurs échoient les mathématiques, discipline censée requérir beaucoup de réflexion et peu de mémorisation ; aux moins doués, les filières où il y aurait beaucoup plus à apprendre qu'à cogiter ; quant aux cancre, il ne leur reste plus qu'à plonger les bras dans le cambouis...

Cette **survivance** sournoise des préjugés d'un autre âge est doublement pernicieuse. D'une part elle donne aux jeunes une **image cloisonnée et peu généreuse de la société**, qui plus est totalement **contredite dans les faits**: un tueur de ballon gagne souvent mieux sa vie qu'un professeur d'université, un acteur de cinéma jouit d'un plus grand prestige qu'un titulaire de la Médaille Fields et chaque éboueur est, de notoriété publique, plus indispensable au bon fonctionnement de nos cités que maint maîtresard. Mais, d'autre part et surtout, **la peur de déchoir** conduit l'élève à **choisir son orientation** suivant ses **résultats scolaires** plutôt qu'en fonction de ses goûts personnels, voire peut-être d'une **vocation** déjà affirmée et qui se verra de la sorte contrariée; elle ne l'incite guère à s'interroger en profondeur sur la profession qu'il souhaite vraiment exercer plus tard, sur le sens qu'il souhaite donner à sa vie. Et, s'il a la chance d'échapper au chômage, notre élève risque fort d'aller grossir le bataillon de ces actifs déçus que seule ranime l'approche du week-end ou des vacances...

Un projet de réhabilitation de la mémoire ne peut donc qu'éclairer utilement les jeunes esprits à la lumière de ce sage dicton qui nie l'existence des sots métiers. Il présente un intérêt supplémentaire non négligeable : dans **la société plurielle d'un pays d'immigration** comme le nôtre, où une part croissante de la population provient des **cultures de l'oral**, mettre en avant un de leurs atouts naturels est une manière de **valoriser l'image a priori dépréciée** de leurs ressortissants, tant vis-à-vis d'eux-mêmes que dans le regard des autres. Ce n'est certainement pas le fait du hasard que les deux premiers élèves à s'être inscrits au projet soient les deux maghrébins de la classe et qu'ils aient choisi des poèmes plutôt longs et difficiles : les facultés de mémorisation et le goût de la parole développés dès l'enfance dans un milieu sans écriture leur permettront d'égaliser voire dépasser dans cet exercice des camarades qui leur inspirent le reste du temps des complexes d'infériorité.

IV - L'apprentissage de la communication

Des plus extravertis, pour lesquels l'heure de cours est avant tout l'occasion de contrepointer les échanges du groupe d'un monologue ininterrompu, aux plus introvertis, qui dissimulent jalousement leur insurmontable mutisme derrière la faconde des premiers, nos classes présentent **toute la gamme des aptitudes à la communication**, renforcées pour ceux-là par la vitalité et la spontanéité de la jeunesse, aggravées pour ceux-ci par les insondables inhibitions dont les adolescents ont le secret.

Faire procéder en classe à la récitation de poèmes est un excellent moyen **d'entraîner** les uns à **se taire et à écouter**, de mettre les autres en situation de **parler et de se faire entendre**. Le fait que le texte prononcé, au moins dans ses mots, ait été élaboré non par l'élève mais par un auteur extérieur à la classe, est un atout dans cet exercice de communication : l'attention des premiers sera plus facilement captée par un discours a priori plus rare et de meilleure qualité que les propos prévisibles d'un camarade ; la pudeur des seconds à exprimer leurs sentiments sera préservée par une prestation qui limite l'implication directe de leur personnalité au choix et à l'interprétation d'un poème.

Le professeur rappellera utilement les **règles de politesse et de courtoisie**, si fondamentales non seulement dans les **échanges verbaux** mais aussi **face à des artistes** qui se produisent et, inversement, **devant un public** qui vous écoute. Règles que, sauf délicatesse innée, beaucoup d'élèves ignorent, non par mauvaise volonté mais parce que l'éducation parentale n'y a pas suffisamment pourvu.

Le projet, par lyrisme interposé, combat la tendance de l'adolescent à restreindre le champ de sa parole à des discours purement neutres et descriptifs, l'oblige à mettre de **l'émotion et de l'éloquence** dans son propos, à convaincre par une **expressivité de bon aloi**. Aux antipodes de la moquerie irréfléchie, il exige des auditeurs une **écoute respectueuse** et empathique, une **attention sincère** qui les enrichisse de ce que le récitant leur donne à découvrir. Il est propice à faire pressentir que la **cohésion sociale**, le **civisme** ne reposent pas uniquement sur l'intérêt, la contrainte, la peur des sanctions mais aussi et surtout sur **des liens affectifs** nés de goûts similaires, d'émotions et de moments privilégiés vécus ensemble, d'une culture commune que l'on est heureux de partager.

Est-il utopique d'espérer plus encore ? Qu'enhardis par ce savoir-faire devenu très inhabituel, nos élèves prennent plaisir à réciter ces poèmes hors du cadre scolaire, en famille ou à des amis du même âge, répandant tels des apôtres la bonne parole ou plutôt la Bonne... Chanson ? Ce sera au pouvoir de séduction de nos grands poètes d'en décider...

V - Le sens du solennel

La jeunesse est, plus que tout autre âge, le temps des jeux et des ris. A fortiori dans une époque où mainte activité professionnelle des plus stratégiques, à commencer par l'informatique, croit bon de se doter d'un habillage convivial et ludique, nous ne devons pas nous offusquer que nos élèves soient particulièrement demandeurs de cours récréatifs. Les professeurs l'ont bien compris, qui utilisent plus volontiers **l'humour** que l'austérité pour lubrifier la transmission de leur message.

La **désinvolture amusée de la jeunesse** est devenue en deux décennies un garant de réussite pour la publicité, un gisement d'audience pour la télévision, une valeur de charme dans l'habillement, une source d'articles pour les périodiques, presque un **canon à imiter** pour les aînés, et elle s'épanouit plus librement qu'antan dans nos lycées.

Pourtant, de la décontraction souriante à l'à-peu-près rigolard, il n'y a qu'un pas que trop peu d'élèves perçoivent comme **une limite à ne pas franchir** : un cours où l'on s'est dissipé pourra se rattraper par une assiduité ostentatoire le lendemain, une mauvaise note sera compensée par un devoir plus soigné la prochaine fois, une conduite discourtoise se rachètera par quelques opportunes formules de politesse.

Il est dès lors important de montrer à nos adolescents qu'il existe, à côté du train-train quotidien, des moments de la vie revêtus d'une importance particulière, **des événements solennels** qui exigent de la concentration, du sérieux et du soin, **des actes décisifs sur lesquels on ne pourra revenir** et qui n'autorisent donc pas le droit à l'erreur.

Les **quelques minutes** pendant lesquelles un élève devra réciter, avec une calme assurance, sans trébucher, devant trente-quatre camarades, un poème qu'il aura passé **plusieurs mois** à apprivoiser forment, toutes proportions gardées, une circonstance de cet ordre. Elles ne peuvent que préparer utilement aux affres de l'oral du baccalauréat et à tous les autres événements saillants qui jalonnent sa vie, qu'il s'agisse d'examens, de mariage, d'entretiens d'embauche ou... de l'allocution qu'il offrira aux collègues le jour de son départ en retraite.

Dans l'alternance des ornières de la routine et des cimes de la solennité réside **le relief de l'existence**, tel est peut-être, pour conclure, l'un des regards sur l'avenir que ce projet aimerait inculquer à ses participants.

VI - Le beau comme exutoire à l'agressivité

Probablement jamais autant qu'aujourd'hui, la **création humaine** - celle à tout le moins que les pouvoirs médiatiques et financiers s'entendent à porter au pinacle - n'aura accordé **une place aussi prépondérante à la laideur et à la violence** dans ce qu'elle donne à entendre, à voir ou à lire.

La musique contemporaine, pour ne parler que de celle dont nos jeunes sont submergés, sur leurs chaînes de radio, dans leurs lieux de rencontre comme dans les bacs de leurs disquaires, est une avalanche de percussions qui, même quand elle n'appelle pas explicitement à la violence, ne peut que susciter un état de tension nerveuse et d'agressivité aux effets les plus imprévisiblement dévastateurs.

Le cinéma contemporain, encouragé par le Festival de Cannes, s'est massivement tourné vers la peinture de l'extrême violence, se contentant somme toute d'accouttrer de falbalas sociologiques les thèmes les plus galvaudés de la série B américaine, ceux dont la jeunesse est déjà contrainte de faire bombance devant le petit écran familial.

L'art plastique contemporain, celui qu'encensent les F.R.A.C., s'est depuis longtemps fixé pour mission de surprendre, d'interpeller le "bourgeois" d'après lui trop confortablement installé dans ses certitudes esthétiques, et il y réussit fort bien par le recours aux matérialisations les plus dérangeantes pour l'œil et l'esprit.

La poésie contemporaine, par les bons soins de l'Oulipo et consort, s'est esquivée des productions de la pensée accessibles au grand public mais, par contre, toute une prose française fleurit, qui se consacre à un étalage tellement californien des déchéances humaines que la plupart des amateurs de lecture préfère désormais remonter à la source et lire directement des traductions d'outre-Atlantique.

Quant à **l'informatique et à la télécommunication via Internet**, après avoir fait naître les plus grands espoirs, les voilà qui se dévergentent en offrant une **tribune incontrôlable** aux terroristes, aux trafiquants d'armes et de drogues, aux pervers sexuels, aux menteurs de tous poils et en développant pour la jeunesse une **ludothèque qui magnifie le crime** virtuel et qui confronte, dans une cacophonie de couleurs et de formes, dans un anachronisme puéril, dans un manichéisme caricatural, les dinosaures de l'ère secondaire et les vaisseaux cosmiques du troisième millénaire, les monstres les plus hideux et les mitraillettes les plus performantes.

Or nos jeunes ne sont par essence **ni stupides, ni dépravés, ni violents**, pas plus en tout cas que nous ne l'étions à leur âge. Ils **ont besoin**, pour leur structuration et leur équilibre mentaux, non seulement d'être prévenus et mis en garde contre le mal et la laideur, mais aussi de **pouvoir s'enthousiasmer** au spectacle de **la beauté** ou sous l'empire de **grands sentiments**.

Pour mesurer l'ampleur de cette soif, il n'est que de voir la ruée provoquée chez les adolescents par un film comme *Titanic*, qui conjugue habilement, à de beaux décors et à de belles musiques, l'histoire d'un amour plus fort que les barrières sociales et le récit d'un naufrage qui suscita des attitudes exemplaires.

Quel peut être **le rôle du professeur de Lettres** dans un contexte aussi nécrosé ? Abonder dans le sens général du nivellement par la morbidité et la dérision, au risque d'être perçu comme un pâle et ennuyeux reflet des acteurs externes au Lycée, insurpassables en la matière ? Ou au contraire ouvrir à une génération qui doute la lumineuse **échappée vers la sérénité, le rêve et l'optimisme** dont elle ne trouvera peut-être les clefs nulle part ailleurs ?

La tâche n'est certes pas aisée. Hors quelques rares francs-tireurs comme Alexandre Dumas, Victor Hugo, Jules Verne ou Antoine de Saint-Exupéry, l'essentiel des **grands prosateurs français de ces derniers siècles**, ceux dont la qualité stylistique rend les textes incontournables en cours de français, se sont fait une spécialité de dépeindre les turpitudes humaines et de vilipender un monde irrémédiablement englué dans l'abjection. Faire étudier en seconde Honoré de Balzac, Gustave Flaubert, Emile Zola, Guy de Maupassant, François Mauriac et tant d'autres, c'est surcharger les épaules de nos élèves, déjà bâties du fardeau d'un aujourd'hui qui n'a plus la foi, du **pessimisme ranci** d'un hier révolu, c'est ajouter aux fractures sociales du temps présent un **climat sournois de lutte des classes** d'autant plus inutile à réveiller qu'il n'a plus cours et qu'il est indésirable dans la communauté future que nous souhaitons voir édifier par la génération montante.

Que nous reste-t-il alors, sinon **le mètre rimé** qui, par son lyrisme, par sa quête du beau et son refus des basses contingences, par son enthousiasme communicatif ou son apaisante mélancolie, par ses miniatures qui sont autant de lucarnes ouvertes sur un radieux empyrée, nous met en mesure, ne fût-ce que pour quelques heures par semaine, de soustraire nos élèves au méphitisme ambiant et de leur **insuffler quelques vivifiants ferments d'espoir** ?

CHAPITRE HUITIÈME

LA RÉPONSE DES ÉLÈVES

L'expérience proposée aux élèves n'a pu être menée à son terme, pour des motifs indépendants de la volonté des participants. A la suite de troubles de santé, le professeur a en effet dû renoncer à enseigner dès la fin janvier. Toutefois le déroulement des premières étapes du projet donne matière à quelques réflexions.

I - La mobilisation de la classe

Il est très satisfaisant de constater que les jeunes, contrairement aux idées reçues, s'ouvrent **spontanément et avec plaisir** à la poésie. Lors des récitations du professeur, seule une élève sur trente-cinq a adopté une attitude réfractaire, tandis que la plupart de ses camarades manifestaient un vif intérêt et sollicitaient la poursuite de cette pratique.

Preuve tangible de cette **attirance**, vingt-et-un élèves sur trente-cinq ont demandé à participer au projet de récitation.

II - Le choix des élèves (cf. Annexe 3)

Malgré la latitude qui leur était offerte, les élèves ont majoritairement - dix-sept sur vingt-et-un - choisi des poèmes récités par le professeur et dont beaucoup leur étaient auparavant inconnus. Plus qu'une forme de paresse mentale, plus qu'un effet du charisme de l'adulte, il faut y voir à mon sens le fruit de la **puissance de séduction** que confère à un poème sa **perception auditive par le biais de la récitation**, comparée au résultat d'une simple lecture personnelle et silencieuse.

La **prédilection** des élèves pour la **poésie de type classique** est manifeste: Les quatre élèves qui ont choisi des poèmes non vus en classe ont opté pour Charles d'Orléans, Jean de la Fontaine, Charles Baudelaire et Paul Verlaine. Seule une élève, qui lit d'ailleurs beaucoup plus que la normale, a un temps tergiversé sur un poème contemporain de forme libre, du type complainte amoureuse, avant de se déterminer en fin de compte pour Paul Verlaine.

La **poésie lyrique**, et plus spécialement l'idylle, recueille prioritairement les suffrages des adolescents. Une pochade amoureuse de Paul Verlaine, *Tu crois au marc de café*, a soulevé l'enthousiasme et s'est vue choisie par cinq élèves. *Demain, dès l'aube* de Victor Hugo a été retenue par deux élèves. Deux des quatre choix indépendants se rattachent aussi à cette veine et trois poèmes de Baudelaire ont été sélectionnés. Le Romantisme plaît, mais davantage sous le pinceau fleuri d'André Chénier ou sous la plume intimiste de Marceline Desbordes-Valmore que sous le calame emphatique d'un Alfred de Musset. Quant à l'Art pour l'Art, quoique la *Carmen* de Théophile Gautier ait exhibé en vain ses appas sulfureux, il fait également un bon score avec cinq poèmes parnassiens retenus.

III - Les ateliers de travaux pratiques

En raison des impondérables déjà évoqués, seule la première séance d'atelier programmée a pu avoir lieu.

Trois élèves assistèrent à ces travaux de mise en route. Deux d'entre eux se révélèrent avoir déjà une bonne pratique de la diction et de la prosodie. Le troisième, timide, lisant et articulant avec difficulté, avait choisi d'apprendre deux poèmes, preuve qu'il avait parfaitement saisi tout le bénéfice que ses facultés orales pouvaient retirer de cette aventure.

Le rendez-vous avait été fixé après 17 heures et, sur les six élèves initialement inscrits à cette séance, trois s'étaient tardivement désistés pour des motifs d'ordre pratique mais sur lesquels il convient de s'arrêter.

Dans un établissement tel que le Lycée Virlogeux de Riom, la **multiplicité des options et des enseignements facultatifs** est telle que, à l'intérieur d'une même classe, il est pratiquement impossible de réunir des élèves, hors emploi du temps régulier, à un quelconque moment de la plage 8 heures - 17 heures. Toute **activité extrascolaire** programmée doit donc prendre place après 17 heures ou à la rigueur le mercredi après-midi. Or, **l'habitat des élèves** étant **dispersé dans un large rayon** autour de Riom, beaucoup d'entre eux rentrent à la maison en empruntant des **cars scolaires** qui quittent l'établissement peu après la fin des derniers cours. Il en résulte que seuls les internes et quelques privilégiés domiciliés dans le voisinage peuvent prendre une part assidue à des activités non incluses dans le cursus.

Si l'expérience devait être reconduite, il conviendrait donc de **l'intégrer en totalité à l'enseignement régulier** et, dès lors, de s'interroger sur la pertinence qu'il y aurait à consacrer à la récitation poétique un temps déjà compté pour les tâches explicitement listées au programme de la classe de seconde.

CONCLUSION

Loin d'être, même au lycée, un exercice stérile, la récitation poétique développe l'aptitude de l'élève à la mémorisation, sa facilité d'élocution, son aisance face à un public. Elle élargit sa culture générale, le sensibilise au beau langage, bonifie son style et enrichit son vocabulaire.

Au même titre que les ateliers d'écriture ou de théâtre, elle lui ouvre, par le biais du travail d'interprétation, un espace de créativité où sa personnalité trouve à s'épanouir.

Par l'attrait spontané qu'elle exerce sur les adolescents, par l'accès qu'elle leur procure à un univers de beauté et d'émotion, par la latitude qu'elle leur offre de s'exprimer et de faire entendre leur parole, la récitation poétique contribue à détourner de la violence ces énergies juvéniles, riches d'enthousiasmes latents, que tout professeur a pour mission de stimuler et de canaliser vers des fins constructives.

BIBLIOGRAPHIE

Nos recherches dans les Centres de documentation tant de l'I.U.F.M. que du C.R.D.P. ou de l'Université nous ont amenés à constater l'extrême indigence de la littérature pédagogique en matière de récitation poétique.

1) **Ministère de l'EDUCATION NATIONALE, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Français, Langues anciennes. Classes des collèges: 6e, 5e, 4e, 3e. Horaires / Objectifs / Programmes / Instructions** (C.N.D.P.)

2) **Ministère de l'EDUCATION NATIONALE, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Français. Classes de seconde, première, terminale. Horaires / Objectifs / Programmes / Instructions** (C.N.D.P.)

3) **Pierre MENANTEAU. Poésie et Récitation.** (A. Colin/ Carnets de Pédagogie Pratique n°324 1963)

Cet ouvrage, écrit par un inspecteur de l'instruction publique à la retraite, manifestement amoureux de la poésie et de la récitation, donne une mine de renseignements utiles aux autodidactes et aux enseignants peu familiarisés avec les règles de la prosodie. Contrairement à la plupart des acteurs de l'Education Nationale, il ne semble pas réserver la récitation aux petits enfants, mais la présente comme une pratique féconde jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire, l'élève moyen quittant l'école avec un bagage d'une centaine de poèmes mémorisés !!!

4) **Pierre DUFAYET et Yvette JENGER. Le comment de la poésie.** (Les Editions ESF/ Coll. Sciences de l'éducation 1977)

Les auteurs dressent un bilan de la pratique poétique dans le système scolaire passé et contemporain, qu'ils présentent comme un tissu d'idées fausses, de mots creux et d'exercices rébarbatifs. Ils proposent ensuite de nouvelles démarches, fondées sur le plaisir, l'évasion, la fascination que suscite la poésie. Sur le plan de la voix, ils engagent à s'en tenir à la lecture du maître, qui par souci "d'honnêteté" fera table rase de ses émotions. La récitation, présentée comme une pratique dépassée d'école primaire, est déconseillée. L'essentiel de la pratique poétique portera sur l'analyse et la création.

5) **Pierre BARNEZET et Bernard ADEMA. Pratique de la poésie** (CNDP/ CRDP Académie de Lyon 1983)

Cet ouvrage de 78 pages propose des pistes pour aborder la poésie à tous les niveaux du collège. Sous l'intitulé "Redonner sa voix à la poésie", il consacre deux pages à la diction et suggère de donner la parole aux élèves groupés dans la classe en configurations variées pour se répondre. Malgré l'usage du terme "récitants", il semble que les pratiques décrites soient essentiellement des activités de lecture. Plus loin, dix lignes des pages 15 et 16 font état de la mémorisation et de la récitation de poèmes de Supervielle mais, là encore, la consigne de l'exercice n'est pas claire. Le reste de l'ouvrage est consacré à l'analyse et au commentaire textuels.

6) **Lettres Ouvertes aux enseignants de français. Dossier: La Poésie.** (CRDP de Bretagne n°7, novembre 1996)

Ce numéro de 118 pages fait la part belle à la création poétique des élèves d'une part, à la lecture méthodique et au commentaire textuel d'autre part. Une séquence de 8 pages est néanmoins consacrée à l'expérience menée par Hélène ROUSSEAU avec sa classe de 3ème : l'organisation d'un récital de poésie médiévale avec l'aide de récitants professionnels, au cours duquel chaque élève volontaire a dit un poème mémorisé.

La récitation n'apparaît pas, sinon pour être vilipendée dans deux allusions: page 14, "la sempiternelle récitation" fait l'objet d'une note fort longue intitulée "L'horreur de la récitation" due à la plume d'un Jean-Pascal, élève de 3ème. Page 17, on apprend que "la diction se situe aux antipodes de la "récitation" telle qu'elle peut être encore être infligée" (sic).

ANNEXE 1

Après la bataille

Mon père, ce héros au sourire si doux,
Suivi d'un seul housard qu'il aimait entre tous
Pour sa grande bravoure et pour sa haute taille,
Parcourait à cheval, le soir d'une bataille,
Le champ couvert de morts sur qui tombait la nuit.
Il lui sembla dans l'ombre entendre un faible bruit.
C'était un espagnol de l'armée en déroute
Qui se traînait sanglant sur le bord de la route,
Râlant, brisé, livide, et mort plus qu'à moitié,
Et qui disait : - "A boire, à boire par pitié !" -
Mon père, ému, tendit à son housard fidèle
Une gourde de rhum qui pendait à sa selle,
Et dit : - "Tiens, donne à boire à ce pauvre blessé. " -
Tout à coup, au moment où le housard baissé
Se penchait vers lui, l'homme, une espèce de maure,
Saisit un pistolet qu'il étreignait encore,
Et vise au front mon père en criant : Caramba !
Le coup passa si près que le chapeau tomba
Et que le cheval fit un écart en arrière.
- "Donne-lui tout de même à boire" -, dit mon père.

Victor Hugo

(La Légende des Siècles)

LE POÈME RÉCITÉ À LA VEILLÉE PAR L'AÏEULE CREUSOISE

ANNEXE 2

<i>Auteur</i>	<i>Titre</i>	V	S	L	<i>Noté sur</i>
Charles BAUDELAIRE	Les hiboux	14	8	0,9	10
	Recueillement	14	12	1,1	18,5
	Harmonie du soir	16	12	1,2	23
	L'homme et la mer	16	12	1,1	21
Théodore de BANVILLE	La reine de Saba	14	12	1,2	20
André CHENIER	La jeune Tarentine	30	12	1,2	43
Marceline DESBORDES-VALMORE	Un arc de triomphe	36	8	1,1	31,5
Théophile GAUTIER	Carmen	24	8	1,2	23
José-Maria de HEREDIA	Le bain	14	12	1,2	20
	Le coureur	14	12	1,2	20
	Vitrail	14	12	1,2	20
	Le dieu Hêtre	14	12	1,2	20
	Les conquérants	14	12	1,2	20
	Le Cydnus	14	12	1,2	20
Victor HUGO	Demain, dès l'aube	12	12	0,9	13
Charles LECONTE DE LISLE	Le désert	26	12	1,1	34,5
	Les larmes de l'ours	28	12	1,2	40
	La genèse polynésienne	26	12	1,1	34,5
	Solvat seclum	28	12	1,2	40
Alfred de MUSSET	Le pélican	30	12	1,1	39,5
Gérard de NERVAL	Fantaisie	16	10	1,0	16
Arthur RIMBAUD	Le dormeur du val	14	12	1,1	18,5
Paul VERLAINE	Tu crois au marc de café	15	7,7,8	0,9	10
	Il pleure dans mon cœur	16	6	0,9	8,5
	Clair de lune	12	10	1,0	12
	Mandoline	16	7	1,0	11
François VILLON	La ballade des pendus	35	10	1,2	42
Jean-Louis PASTEUR	Rollerskating	14	12	1,1	18,5

LES POÈMES RÉCITÉS À LA CLASSE PAR LE PROFESSEUR

ANNEXE 3

<i>Elève</i>	<i>Auteur</i>	<i>Titre</i>	V	S	L	<i>Noté sur</i>	Récité en classe par le professeur
Anne - Laure	Paul VERLAINE	Clair de lune	12	10	1,0	12	oui
Amal	Victor HUGO	Demain, dès l'aube...	12	12	0,9	13	oui
Antony	Paul VERLAINE	Tu crois au marc de café...	10;5	7;8	0,9	10	oui
Candy	Paul VERLAINE	Tu crois au marc de café...	10;5	7;8	0,9	10	oui
Chloé	Arthur RIMBAUD	Le dormeur du val	14	12	1,1	18,5	oui
Cindy	Paul VERLAINE	Tu crois au marc de café...	10;5	7;8	0,9	10	oui
Elise	José-Maria de HEREDIA	Le bain	14	12	1,2	20	oui
Florent	Paul VERLAINE	Tu crois au marc de café...	10;5	7;8	0,9	10	oui
Jérôme	José-Maria de HEREDIA	Vitrail	14	12	1,2	20	oui
	Paul VERLAINE	Tu crois au marc de café...	10;5	7;8	0,9	10	oui
Joachim	Charles BAUDELAIRE	L'albatros	16	12	1,1	21	non
	Paul VERLAINE	Il pleure dans mon cœur...	16	6	0,9	8,5	oui
Laure	Charles BAUDELAIRE	Harmonie du soir	16	12	1,2	23	oui
Marianne	Paul VERLAINE	J'ai presque peur, en vérité...	24	8	1,0	19	non
Marie	Charles d'ORLEANS	Le temps a laissé son manteau...	12	8	1,0	10	non
Mohamed	Théodore de BANVILLE	La reine de Saba	14	12	1,2	20	oui
Nicolas D.	Victor HUGO	Demain, dès l'aube...	12	12	0,9	13	oui
Romain	Jean de La FONTAINE	Le rat qui s'est retiré du monde	13;22	12;8	1,1	36,5	non
Saïd	Charles LECONTE DE LISLE	Le désert	26	12	1,1	34,5	oui
Sonia M.	Marceline DESBORDES-VALMORE	Un arc de triomphe	36	8	1,1	31,5	oui
Sonia V.	José-Maria de HEREDIA	Le coureur	14	12	1,2	20	oui
Sophie	André CHENIER	La jeune Tarentine	30	12	1,2	43	oui
Stéphanie	Charles BAUDELAIRE	Recueillement	14	12	1,1	18,5	oui

LES PARTICIPANTS AU PROJET ET LES POÈMES CHOISIS